



AMBOISE
CHÂTEAU ROYAL



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE
Château royal d'Amboise

I. LA DÉMARCHE ACCESSIBILITÉ DU CHÂTEAU ROYAL D'AMBOISE

II. ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

A. PRESTATIONS OFFERTES

B. PRESTATIONS NON ACCESIBLES

III. L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

IV. LES FORMATIONS DU PERSONNEL

V. DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'ACCESSIBILITÉ DU MONUMENT

VI. LA PLAQUETTE « BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES
HANDICAPÉES »

I. LA DÉMARCHE ACCESSIBILITÉ DU CHÂTEAU ROYAL D'AMBOISE

Le Château royal d'Amboise, propriété de la fondation Saint Louis, s'inscrit dans une démarche d'Accessibilité ; un enjeu important pour tous les établissements recevant du public.

Au-delà des démarches entreprises pour l'obtention de la marque Tourisme & Handicap, reçu pour la première fois en 2017, le château royal d'Amboise continue d'adapter ses dispositifs de visite afin de se rendre accessible à toute personne qui souhaiterait le visiter.

En visite libre ou guidée, en famille ou en groupe, le visiteur en situation de handicap peut prendre contact en amont de sa visite par téléphone (02.47.57.00.98) ou par mail (contact@chateau-amboise.com) afin d'organiser au mieux sa venue. Le visiteur sera alors tenu au courant des modalités spécifiques d'accueil par l'entrée PMR ainsi que des offres tarifaires et de visite qui lui sont proposées.

L'ensemble de ces informations sont également à retrouver dans la rubrique accès du site internet : <https://www.chateau-amboise.com>

II. ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue au Château royal d'Amboise

Fondation Saint Louis

→ Le bâtiment et tous les services proposés
sont accessibles à tous

☐ oui

☒ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du
bâtiment et des services

☒ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil

aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation

pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☒ oui

☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☒ oui

☐ non



Contact : contact@chateau-amboise.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



☐ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 77569761800038

Adresse : Montée de l'Emir Abd El Kader, Amboise

II. A. PRESTATIONS OFFERTES

- **Accès**

- Accès adapté aux personnes en situation de handicap moteur et à mobilité réduite : PORTE DES LIONS, RUE AUGUSTIN THIERRY
37400 AMBOISE GPS : N.47.413144 / E.O. 988904.



- Zone de stationnement adaptée et réservée à proximité du logis royal
- Accès direct à la billetterie par un ascenseur depuis l'entrée privée et les terrasses.



*Ascenseur menant du niveau billetterie/boutique
aux toilettes (1er niveau) et aux jardins/logis (2e niveau)*



- Revêtement adapté au passage d'un fauteuil roulant
- Chemin extérieur de plain-pied mais quelques pentes dans les jardins ; les personnes à mobilité réduite doivent donc être accompagnées d'une personne valide

Rampe d'accès entre le promenoir des gardes et la salle du pilier

- Droit d'accès personne en situation de handicap et accompagnateur :

TARIFS 2026	ADULTE	ÉTUDIANT	ENFANT (7-18 ans)
Droit d'accès handicapé & accompagnateur (Histopad adapté handicap inclus)	13.10€	11.80€	9.30€

• Confort

- Un fauteuil roulant est à votre disposition si besoin en billetterie ainsi qu'une loupe.



- Des sièges sont disponibles tout au long du parcours de visite.
- Toilettes adaptées dans l'Orangerie. Accès prioritaire par ascenseur de la cour de Pansage, niveau 1.

• Outils de médiation

- Des maquettes tactiles du château sont à la disposition de nos visiteurs souffrant d'une déficience visuelle.

Maquette tactile du château exposée dans la salle des gardes du château



- Les deux premiers étages du logis royal et l'ensemble du jardin sont accessibles en fauteuil. Le second étage n'étant pas accessible fait l'objet d'une médiation à travers l'Histopad, permettant de le découvrir dans son entièreté. Elle se compose de texte, images et vidéos sans recours au son, permet à nos visiteurs souffrant d'un déficit auditif de découvrir l'ensemble du parcours de visite dans d'excellentes conditions.
- Visites guidées adaptées en fonction des demandes
- Visites guidée à distance du château royal d'Amboise diffusées au sein des maisons de retraite, Ehpad, centres d'hospitalisation de longue durée en partenariat avec la société Travel Me.

• Dispositifs

- Une signalétique simplifiée et une notice de visite illustrée

LE LOGIS GOTHIQUE - REZ-DE-CHAUSSEE
Salle des gardes, promenoir, salle du pilier

LE LOGIS GOTHIQUE - 1er ETAGE
La salle des tambourineurs

1. Salle des gardes
A droite, découvrez les états successifs de construction du château au fil des siècles, grâce aux formes interactives. Les projections vidéo dévoilent les conditions de réalisation du grand chantier de Charles VIII et toute la richesse architecturale et décorative du règne des sept rois, aujourd'hui disparus. Sur votre gauche, s'ouvre le parcours de visite avec une succession de salles affectées à la garde consistant l'accès aux étages royaux.

2. Le promenoir des gardes
Cette galerie ouverte permettait d'observer la navigation sur la Loire et le franchissement du fleuve.

3. La salle du pilier
Cette salle permettait la circulation de la domesticité et de la garde entre l'ancienne galerie du donjon dominant la fosse et le logis royal. Un escalier assurait la descente de la chambre à parer du roi Charles VIII, aujourd'hui dénommée salle des Tambourineurs.

Le rattachement de la Bretagne au royaume de France (1532)
Par le mariage du roi de France Charles VIII avec la seule descendante de François I^{er}, duc de Bretagne, Anne de Bretagne (1491), le duché entre dans un premier temps en union personnelle avec le royaume. Le duché royal n'appartient pas de descendant avant la mort de Charles VIII (1498), le comte de mariage d'Anne de Bretagne (1477-1514), le duc de la nouvelle royauté de France, Louis XII (1498-1515), son cousin.

François I^{er} (1494-1547) successeur de Louis XII, devient l'usurpateur du duché au titre de sa femme Claude de France (1524), fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, puis de ses fils François et Henri. En 1532, l'année de la mort du «duc dauphin» François, les états du duché acceptent l'union avec le royaume de France.

Anne de Bretagne

- Installation de seuils et rampes d'accès pour suppression de marches isolées
- Un accueil en billetterie en français et en anglais équipé avec une boucle à induction
- Des flashes lumineux d'évacuation d'urgence dans le logis royal



II.B PRESTATIONS NON ACCESSIBLES



1. Deuxième étage du logis royal inaccessible aux personnes à mobilité réduite



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

☒

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐

oui

☒

non



2. Visites des coulisses non adaptées pour les personnes à mobilité réduite



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

☒

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐

oui

☒

non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐

oui

☐

non

III. L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

MATERIEL	DATE D'INTERVENTION	DESCRIPTION
Ascenseur	Tous les mois ou tous les deux mois	Vérification des points de contrôle / Sécurité
Boucle à induction magnétique	2008	Installation d'une boucle à induction magnétique
Histopads	Récurrent En fonction des besoins	Vérification des logs et versions, gestion des machines hors services et réglage des portes du temps
Bandes sonores	Tous les mois	Tests de fonctionnement et d'audibilité

IV. LES FORMATIONS DU PERSONNEL

DATE	NOMBRE DE SALARIÉ	INTITULÉ DE LA FORMATION	LIEU	ORGANISME
2008	5	Initiation aux langues des signes	Amboise	
2008	4	Initiation aux langues des signes	Amboise	
2008	7	Se familiariser à l'accueil des	Amboise	Interface handicap
2009	6	Visite tout public	Amboise	Interface handicap
2010	1	Médiation du patrimoine et	Blois	Interface handicap
2011	1	Formation accessibilité	Paris	Interface handicap
2011	3	Accessibilité / médiation de la	Amboise	Interface handicap

V. DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'ACCESSIBILITÉ DU MONUMENT



www.tourisme-handicaps.org

Je soussignée, Annette MASSON, Présidente de l'Association Tourisme & Handicaps, co-gestionnaire du Label Tourisme & Handicap, certifie que :
Château Royal d'Amboise

37530 AMBOISE est labellisé Tourisme & Handicap depuis

le 17 février 2022

Pour les 4 handicaps

Et ce pour une durée de 5 ans à partir de la date de labellisation, soit le 16 février 2027.



Annette MASSON

Présidente

Fait à Paris, le 03 octobre 2025

Association Tourisme et Handicaps : 15, avenue Carnot 75017 Paris
Téléphone : 01 44 11 10 41 –
E-mail : ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr
Association régie par la loi 1901

Amboise, le 13 janvier 2009

NOTE DE SERVICE

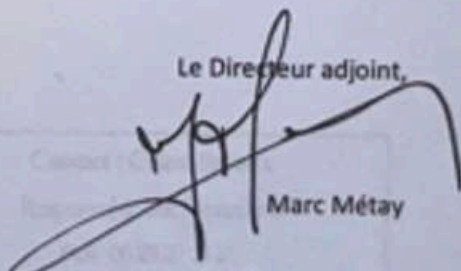
A L'ATTENTION DES MEMBRES DU GROUPE DE PROJET SUR L'ACCESSIBILITE DES HANDICAPES AUX VISITES GUIDEES
Mme Natacha Chantoiseau, Mme Isabella Cossais, M. Thierry Eyriac, Melle Cécile Fève, Mme
Brigitte Lasselot, Mme Elisabeth Laré et Mme Catherine Reyes,

Objet : Convocation à une journée de formation appliquée au projet d'accessibilité des personnes handicapées aux visites guidées.

Vous êtes invités à participer à la formation délivrée par l'association Interface Handicap et qui se déroulera dans la salle des Lys, le vendredi 6 février 2009, de 11h à 12h30 et de 14h à 17h. Cette journée sera notamment consacrée à l'accompagnement du projet de visite guidée pour les publics en situation de handicap. Le repas du midi sera pris en commun.

Pièce jointe : programme de la journée de formation

Le Directeur adjoint,


Marc Métaay

Tours, le 30 novembre 2012

Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire
81 rue Colbert – BP 4322 – 37043 TOURS Cedex 1
Tél. : +33(0)2 47 66 94 49 – Fax : +33(0)2 47 66 02 18
Courriel : smi@mission-valdeloire.fr – www.valdeloire.org

Monsieur Jean-Louis SUREAU
Conservateur
Château royal d'Amboise
BP 371
37403 AMBOISE

Réf. : IL/RD/328_5

Objet : "Base contact" suite à la journée d'étude : « Accès, accueil, médiation du patrimoine et publics en situation de handicap moteur ».

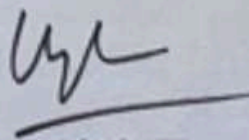
Monsieur

Dans le cadre du volet accessibilité/médiation de la démarche d'excellence des Grands sites du Val de Loire, la Mission Val de Loire a organisé le 20 novembre 2012, avec le concours de l'association Interface Handicap et en partenariat avec le Domaine national de Chambord, une journée d'étude et de formation portant sur l'accueil et la médiation du patrimoine à l'attention des personnes en situation de handicap moteur.

Nous avons le plaisir de vous adresser sous ce pli, une « Base contact » réalisée à cette occasion. Elle rassemble une somme d'informations et de ressources portant sur ce sujet et répertorie les associations locales et nationales, les prestataires et leurs champs d'interventions.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice



Isabelle LONGUET

P. J. : "Base Contact"



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire
Patrimoine mondial
depuis 2000



Programme « Grands sites du Val de Loire »

Médiation sensorielle et cognitive du patrimoine
pour les publics en situation de handicap auditif et mental

Journée d'étude du 15 Novembre 2011 au Château Royal d'Amboise

Bulletin d'inscription

Nom..... *Jean DÉTAY & Stéphanie CHANTREUX & Catherine REYES*

Prénom.....

Etablissement..... *Château royal d'Amboise*

Fonction.....

Adresse courriel..... *marc.mature@chateau-amboise.com*

Participera à la journée d'étude

N.B : Il est possible d'inscrire plusieurs participants pour chaque établissement.
Dans ce cas merci de nous faire parvenir un bulletin d'inscription par personne.

Merci de bien vouloir renvoyer ce bulletin avant le **04 Novembre 2011**
à la Mission Val de Loire

par courrier au : 81, rue Colbert - BP 4322 - 37043 TOURS Cedex 1

par télécopie au : 02.47.66.02.18

Pour les abonnés, ce bulletin est téléchargeable sur l'extranet « grands sites du Val de Loire »



Organisation
des Musées de la Loire
et de la Vallée
de la Loire

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE



- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée : le calendrier de la mise en accessibilité de l'établissement. > MMETAY

- Établissement sous agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période : le bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'agenda. MMETAY

- Le document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public élaboré par le ministre en charge de la construction . > cc

VI. LA PLAQUETTE « BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPÉES »

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir les personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir les personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir les personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir les personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir les personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir les personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir les personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCI, CFPAA, CGAQ, CGPME, FCI, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEL.